



COMMUNE DE VAL-D'ILLIEZ

Val-d'Illiez, le 21 décembre 2018

A V I S

Délivrance d'autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Val-d'Illiez porte à la connaissance du public que **M. Pierre Szjarto**, Route d'Entrevayes 27, 1874 Champéry, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi :

Locaux et emplacements	:	Bâtiment sur parcelle N° 905 au lieu-dit « Champeys »
Enseigne	:	Auberge-restaurant « chez Gaby »
Prestations	:	Offre d'hébergement, de mets et de boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter
Heures d'ouverture et de fermeture	:	De 08h30 à 23h00
Début de l'activité	:	De suite

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 10 jours dès la présente publication.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE